

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 431

Artikel: A travers les régions une télévision nationale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A travers les régions une télévision nationale

Voilà bientôt vingt ans que la Télévision romande (TVR) diffuse des programmes réguliers. A l'intention, tant des Valaisans que des Genevois, des habitants des villes que de ceux des campagnes, des lecteurs de « 24 Heures » que de ceux du « Nouvelliste ». Aux nombreux quotidiens qui souvent occupent une position de monopole dans leur région de diffusion, s'est superposée depuis quelques années une télévision nationale. Voilà le fait dont il faut tenir compte avant tout. Et si l'on considère le compartimentage de la Suisse romande, c'est un miracle que la télévision ait pu s'imposer dans tout le pays sans violer les susceptibilités et les sensibilités régionales et locales.

Il faut admettre en effet — que cela tienne peut-être à la nature du moyen de communication utilisé ne change rien à l'affaire — que les programmes sont acceptés et appréciés d'une façon générale, même si des journaux, certains milieux, les dénoncent parfois et tentent de mobiliser l'opinion publique contre certains producteurs. Selon un sondage sérieux effectué en 1976, 34 % des Romands considéraient la télévision comme neutre; 14 % la voyaient plutôt à droite, 10 % à gauche, 42 % n'avaient pas d'opinion (mais c'est peut-être à l'étranger que l'image de la télévision romande est la meilleure...).

En fait, en moins d'une génération, l'espace et le temps se sont modifiés, les valeurs et les traditions ont été bouleversées; au temps des autoroutes et des médias, du « boom » économique et du « progrès » tous azimuts succède aujourd'hui celui des incertitudes et des questions; les programmes de télévision, qui reflètent notre monde et modèlent les mentalités, ne pouvaient échapper à cette mutation.

Face à cette réalité-là, quittons un instant les phrases peu nuancées sur le rôle de l'audiovisuel, la télévision chloroforme social, la télévision confisquée par une minorité, la télévision produit de

consommation, quittons ce jeu de slogans pour cerner le rôle de la télévision romande sur le terrain qu'elle a elle-même choisi.

Le pari par excellence de la télévision, « fenêtre ouverte sur le monde », c'est la reliance sociale : relier les gens entre eux, avec leur passé et leur pays, éclairer leur présent, leur vie quotidienne et leur avenir. Si elle a pu jouer un rôle de destruction dans les années folles, la télévision, aujourd'hui, a les moyens de contribuer à recréer les réseaux d'une communauté. A tous les échelons, locaux et régionaux. Face à la crise générale d'identité, et dans le climat d'âpre concurrence avec les chaînes étrangères.

Dans cette perspective, une nouvelle grille de programmes, c'est à la fois le test d'une politique de la télévision et de ses pouvoirs, le reflet d'une certaine conception du téléspectateur et du devenir de la société.

Un visage derrière la grille

La nouvelle grille de programmes de la Télévision romande est en vigueur depuis le début du mois de septembre. Principale option avouée : développer l'identité romande et nationale. Les moyens nouveaux : introduction des jeux et des émissions du service. Une constante à noter : le maintien du recours au direct, qui est une des caractéristiques de la TVR.

Pratiquement, les téléspectateurs ont vu leurs habitudes légèrement modifiées. C'est à 19 h. 30 que commence maintenant le téléjournal; lui succède, sans interruption de publicité, la deuxième partie de « Un jour une heure »; la soirée elle-même, lancée par « Passe et gagne », s'ouvre vers 20 h. 15.

Les jeux, c'est le côté pile de la nouvelle grille : conçus pour distraire bien entendu, ils doivent avant tout « accrocher » le spectateur romand à sa chaîne. Il faut savoir en effet que chaque soir, en moyenne, un téléspectateur romand sur deux

regarde les émissions françaises (et cette proportion est plus élevée à Genève et dans les régions urbaines). Face à cette concurrence, la TVR se trouve, précisait A. Bürger, directeur des programmes, « dans un rapport de un contre dix pour la capacité humaine et budgétaire, dans la situation de David face à plusieurs Goliath ».

Une réaction classique

Dans tous les pays, les jeux et les variétés attirent les spectateurs. Un des effets de la concurrence serait-il d'abaisser le niveau des programmes ? Ces derniers, selon les termes de la concession qui consacre le monopole de la TVR sur les émissions régionales, « doivent servir l'intérêt du pays, renforcer l'union et la concorde nationales ». Pour lutter contre les forces centrifuges qui pourraient à long terme, et compromettre le budget de la TVR et miner le « consensus national », la réponse de la direction de la SSR est des plus classiques, les jeux, le recours aux mêmes armes que ses concurrents...

Pour mémoire, c'est à la suite de l'éclatement de l'ORTF en 1974 en trois sociétés concurrentes que la troisième chaîne française, FR3, imaginait « Les jeux de 20 heures », un produit qui ressemblait comme un frère à ce qui existait dans le genre outre-Atlantique depuis des années. Succès et compétition obligent, les autres chaînes françaises reprenaient le même truc pour séduire le public à cette heure d'audience maximum; les télévisions périphériques, Monte-Carlo, Luxembourg et Suisse romande voyaient alors leur taux d'écoute baisser régulièrement. D'où, à la TVR, « Système D » à 18 h. 40 et « Passe et gagne » à 20 heures, fabriqués à Paris en collaboration avec Télé-Luxembourg et Télé-Monte-Carlo, animateurs romands à la clef.

Machine arrière interdite

Etait-ce la seule possibilité d'attirer l'attention du public romand ? Toujours est-il que les « jeux » existent désormais et qu'il sera difficile de faire machine arrière.